

# L'agriculture périurbaine

**DOSSIER PRESSE** ■

Vendredi 2 octobre 2009



# **L'AGRICULTURE PERIURBAINE :**

**Un partenariat entre la Chambre d'agriculture et Angers Loire Métropole**

---

## **Relation presse**

### **Angers Loire Métropole**

Corine BUSSON-BENHAMMOU

83, rue du Mail – BP 80529 – 49105 Angers Cedex 02

Tél. : 00 33(0)2 41 05 40 33 - Fax : 00 33(0)2 41 05 39 29

Pour la presse spécialisée

### **Chambre d'Agriculture Maine et Loire**

Cécile DUJOLS

14, avenue Jean Joxé – BP 80646 – 490006 Angers cedex 01

Tél. : 02 41 96 75 00 – Fax : 02 41 96 75 01

---

## L'AGRICULTURE PERIURBAINE : Un partenariat entre la Chambre d'agriculture et Angers Loire Métropole

Depuis 1979, Angers Loire Métropole et la Chambre d'Agriculture portent un regard convergeant sur la nécessité de créer ou maintenir les conditions d'une agriculture économiquement forte, socialement viable et vivable, et écologiquement responsable.

Angers Loire Métropole et la Chambre d'Agriculture partagent l'objectif de maîtriser la consommation de foncier agricole, tout en reconnaissant le besoin de surface nouvelles pour assurer le développement des activités économiques et de l'habitat. Il s'agit de donner une lisibilité sur le long terme aux agriculteurs sur des zones consacrées durablement à l'activité agricole.

Ce climat de dialogue s'est conforté au travers d'une convention cadre signée en novembre 2006 et d'une convention opérationnelle signée début 2009.

Cette formalisation de partenariat entraîne une réunion annuelle de suivi et des rencontres régulières autour de programmes d'actions.

## L'organisation professionnelle des agriculteurs sur le territoire périurbain

En 2006, la Chambre d'agriculture a créé la Commission Agricole du Pays de Loire Angers (CAPLA). Elle est composée d'une trentaine d'agriculteurs et d'agricultrices situées sur le périmètre du Pays de Loire Angers (66 communes).

Cette commission a pour rôles:

- être un lieu de réflexion et d'expression des préoccupations et des attentes des agriculteurs
- élaborer un projet global pour l'agriculture qui soit décliné dans les documents stratégiques et opérationnels du Pays (SCOT, PLU, Charte Foncière,...)
- contribuer à la définition des avis de la Chambre d'agriculture sur des projets d'aménagements fonciers et d'infrastructures

La CAPLA a été ces 2 dernières années le pivot de la démarche Projet Agricole.

## Le projet agricole et les actions phares 2009

La Commission Agricole du Pays Loire Angers a élaboré un projet agricole (cf synthèse jointe) qui définit les enjeux agricoles du Pays Loire Angers pour les 10 ans à venir. L'objectif de ce travail est leur prise en compte dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et de tracer les orientations du développement agricole sur le territoire pour les années à venir.

Des indicateurs permettront, au sein d'un comité de suivi associant élus du territoire et agriculteurs, de mesurer la pertinence des actions et d'apprécier les résultats de la politique menée sur ce territoire.

Cinq enjeux ont été identifiés :

### - Limiter l'emprise de l'urbanisation

**La priorité est d'orienter les projets sur des terres à moindres enjeux.** Cela passe par la **densification de l'habitat** (y compris dans les bourgs ruraux et les zones d'activité) mais également par la **limitation de l'étalement urbain et du mitage**. La réhabilitation des sites industriels délaissés et de l'habitat urbain inoccupé entrent également dans la stratégie d'économie d'espaces à développer par la collectivité.

## - Développement économique de l'agriculture et des activités génératrices de valeur ajoutée

Les atouts de l'agriculture du Pays (exploitations d'élevage performantes, productions végétales spécialisées à haute valeur ajoutée, potentiel de développement des circuits de proximité) doivent permettre de **développer le chiffre d'affaires** agricole du Pays. Mais au delà du chiffre d'affaires, **la valeur ajoutée** et le lien au territoire doivent être confortés grâce au développement des circuits de proximité et des activités de service.

## - Maintien de la dynamique de renouvellement des exploitants et le développement des emplois et des compétences

L'ambition dans le domaine de l'emploi est donc **de conforter le potentiel**, de chefs d'entreprise et de salariés.

## - Contribution à la qualité de l'environnement et au cadre de vie

Il apparaît nécessaire, pour répondre aux enjeux environnementaux, de poursuivre **le développement de l'agriculture biologique et les certifications de type agriculture raisonnée, et demain « haute valeur environnementale »** afin de réduire les impacts défavorables sur les ressources naturelles. De même, afin d'améliorer la biodiversité, il s'agira de maintenir voire de **développer le maillage paysager** (bocage, intégration paysagère des bâtiments, linéaire de haies).

## - Acceptabilité sociale de l'agriculture

La profession agricole souhaite **communiquer** afin d'expliquer les pratiques agricoles mais aussi les différentes facettes des métiers de l'agriculture. La volonté est de **favoriser le lien social** entre agriculture et voisinage (rencontres, portes ouvertes...) en présentant les activités agricoles pour limiter les conflits d'usage et également **entretenir un lien permanent avec les élus**.

Pour faire face à ces enjeux, des objectifs ambitieux sont affichés et partagés par le Syndicat Mixte de la Région d'Angers. Les objectifs prioritaires sont :

- Réduire de 50% la consommation de surfaces agricoles sur les 10 ans à venir
- Conforter les moyens de production sur les entreprises
- Développer les circuits de proximité
- Structurer une offre locale de bois énergie
- Maintenir le nombre de chefs d'entreprise
- Développer l'emploi permanent
- Développer le nombre d'exploitations certifiées en agriculture biologique en en haute valeur environnementale
- Favoriser le maintien des prairies naturelles
- Inciter à la replantation des haies
- Multiplier les actions de communication et d'échanges

En 2009, outre **le renouvellement des contrats « Mesures Agro - environnementales » dans les Basses Vallées Angevines** qui était essentiel pour poursuivre la valorisation des zones inondables par l'élevage tout en confortant la biodiversité, trois nouvelles actions ont été engagées pour répondre aux objectifs du projet :

### 1. Détermination de la valeur et des enjeux agricoles du territoire des polarités

Ce travail a permis dans un contexte d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT), de fournir aux élus du Syndicat Mixte de la Région Angevine (SMRA), une grille de lecture des valeurs et enjeux agricoles des territoires qui pourraient être impactés par le développement économique et urbain. .

### 2. Création d'un marché de producteurs au cœur de la ville d'Angers

Au travers de la création d'un marché regroupant uniquement des producteurs du Maine et Loire, l'objectif est de séduire les consommateurs, de créer du lien avec les producteurs et de dynamiser les ventes de produits locaux. Depuis le 15 mai 2009, la Place de la République accueille ce nouveau marché tous les vendredis soir. La ville d'Angers et l'association des commerçants du quartier soutiennent cette initiative.

### **3. Un guide sur la vente directe de produits à l'échelle du Pays à partir du 5 octobre.**

L'objectif est de rendre plus lisible l'offre de produits afin de dynamiser les ventes.

Dans ce guide, les produits sont classés par catégories : fruits-légumes, produits laitiers, viande, etc ...puis par commune dans l'ordre alphabétique.

On retrouve également la totalité des producteurs sur une carte du Pays.

Sur le territoire d'Angers Loire Métropole : le guide sera disponible à l'accueil des mairies des 31 communes, dans les piscines, bibliothèques et maisons de quartiers de la ville d'Angers et dans certaines boulangeries, à partir du 9 octobre. Les Communautés de Communes du Pays relaieront le guide auprès des habitants de leur territoire.

***Aujourd'hui, la réflexion est engagée pour définir les actions 2010 où les thématiques installations des jeunes, bois énergie et promotion des produits locaux semblent déjà se dégager.***

## ANNEXE 1 : HISTORIQUE DU PARTENARIAT

- 1976**
  - La Région Angevine se dote d'un document de planification urbaine : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU). La profession agricole est demandeuse d'une maîtrise de l'urbanisation diffuse (mitage).
- 1979**
  - Le Syndicat Intercommunal de la Coupure Verte (SICV) fédérant les communes Nord-Est d'Angers lance les 1ères actions partenariales. Ce syndicat a pour finalité l'aménagement hydraulique et de loisirs du territoire et le développement de l'agriculture.
- 1993**
  - Mise en place d'une Opération Groupée d'Aménagement Foncier (OGAF) dans les Basses Vallées Angevines (BVA).
  - L'OGAF a pour objet, à la fois, de pérenniser l'activité d'élevage en régression et de préserver l'avifaune.
- 1998**
  - Le District de l'Agglomération Angevine et la Chambre d'Agriculture se portent candidats à la mise en œuvre d'un Plan de Développement Durable Périurbain (PDD), qui traite du devenir de l'agriculture et des espaces ruraux, dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme, de l'OGAF des BVA, de la CRAPE ...
  - La démarche a permis d'amorcer un dialogue entre agriculteurs et élus.
  - Ce projet s'est décliné par quelques actions concrètes :
    - mise en place des "CTE périurbain", avec co-financement du District
    - création d'un observatoire foncier agricole,
    - mise aux normes d'élevage (hors programme PMPOA).
- 1999**
  - La ville d'Angers engage une réflexion sur l'aménagement de l'île St Aubin. Une trentaine d'éleveurs valorise l'île (fauche, pâturage).
  - La démarche initiée par la ville a donc pour finalité l'ouverture de l'île St Aubin au public sans compromettre les intérêts agricoles, écologiques, paysagers qui font la spécificité et l'identité de ce milieu.
  - Hormis, les grands projets évoqués, le monde agricole collabore également avec l'agglomération à des opérations ponctuelles d'animation et d'échange avec les citoyens. On peut noter : la participation des agriculteurs à la journée sans voiture, aux "Accroch'Coeurs", aux Comices, aux fermes ouvertes...
- 2002**
  - Contribution de la Chambre d'Agriculture à la préparation du projet d'agglomération. Participation au Conseil de développement de l'agglomération et du Pays.
- 2003**
  - Adhésion commune d'Angers Loire Métropole et Chambre d'agriculture du Maine et Loire à l'association Terre en Ville.
- 2006**
  - Elaboration du SCOT
  - Réalisation d'un diagnostic agricole
  - Signature d'une convention cadre de partenariat entre Angers Loire Métropole et la Chambre d'Agriculture
- 2008-2009**
  - Réalisation d'un projet agricole
- 2009**
  - Signature d'une convention opérationnelle de partenariat entre Angers Loire Métropole et la Chambre d'agriculture

## ANNEXE 2 : CHIFFRES CLES DE L'AGRICULTURE DU PAYS LOIRE-ANGERS

- **6 52 300 ha** de Surface Agricole Utile
- **1000** exploitations agricoles (soit 12% des exploitations du département.)
- **1145** exploitants

Age moyen des exploitants **47 ans**

**Valorisation de 65% du territoire** dont certains espaces naturels protégés

**1877 salariés permanents** (Equivalent Temps Plein)<sup>1</sup> et **1401 emplois saisonniers** (Equivalent Temps Plein), ce qui signifie que plus de **10 000 personnes** sont concernées (avec parfois plusieurs contrats de travail).

Environ **200 millions d'euros** de chiffre d'affaires agricole du Pays Loire Angers soit 13% du chiffre d'affaires départemental

---

<sup>1</sup> Equivalent temps plein